

2

## Bilan 2017

Croissance importante des avoirs de prévoyance

3

## Superbe année boursière 2017

Stratégies de placement et comparaison des performances

4

## Couverture d'assurance - sur mesure

Bien assuré et individuellement dans toutes les phases de la vie

5

## La conjoncture soutien toujours les marchés des actions

Entretien avec le Prof. Dr. Klaus W. Wellershoff

6

## Pilier 3a : combler les lacunes

Interview avec Emmanuel Ullmann, secrétaire général APS

LA NEWSLETTER PENSEXPERT Printemps 2018

# PensCheck



**EDITORIAL** AXA Suisse ne veut plus proposer le modèle d'assurance complète. Plus de CHF 30 milliards d'avoirs de prévoyance doivent être intégrés à une fondation semi-autonome, sans garantie de capital, et ceci au 1.1.2019. Le risque d'investissement – mais aussi les opportunités – seront dès lors pris en charge par les assurés.

## Les assureurs se retirent-ils de l'assurance complète ?



Jörg Odermatt

Directeur général de PensExpert SA

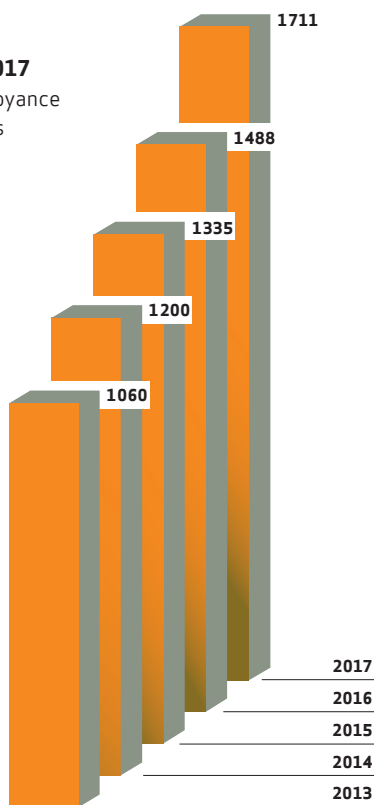
### Un taux de conversion excessif comme un « produit de luxe »

Suite à ce changement de système, il en résultera, probablement, une réduction du bénéfice pour le groupe AXA. Toutefois, les capitaux propres devenus libres, à hauteur de CHF 2,5 milliards, pourront être investis de manière plus rentable. Après le retrait d'AXA, seuls cinq assureurs continueront à offrir le modèle d'assurance complète. Combien de temps encore ? En particulier, les exigences très strictes liées aux garanties du capital pour les assureurs-vie et au taux de conversion pour le minimum légal beaucoup trop élevé, font de l'assurance complète un produit de luxe. Ce serait dommage pour les PME, si elles n'étaient plus libres de choisir entre une assurance complète et des solutions semi-autonomes à l'avenir. Pour de nombreuses PME, une solution de prévoyance d'assurance casco complète reste un réel besoin. C'est pourquoi, le taux de conversion devrait rapidement être réduit. La politique aurait déjà dû, depuis longtemps, imposer son leadership en prenant en main cette importante tâche.

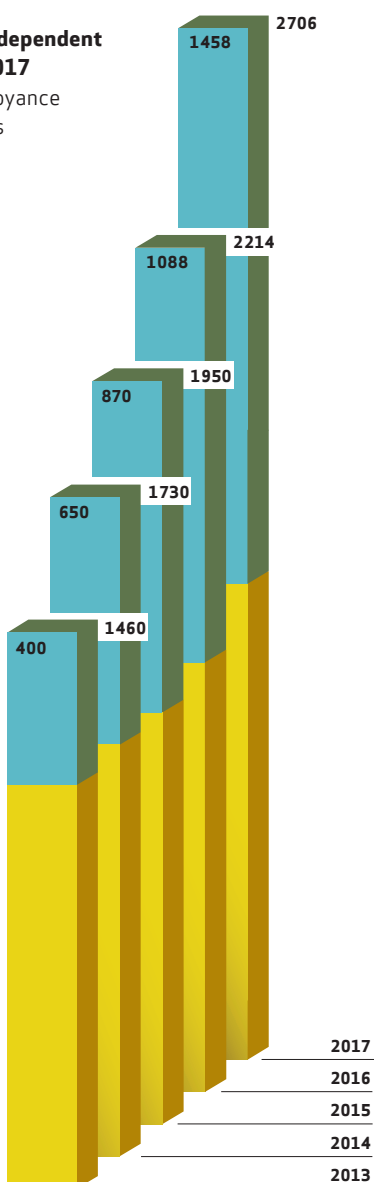
### PensExpert crée une nouvelle fondation collective

Au début de l'année 2019, nous serons probablement déjà en mesure de proposer à nos clients une nouvelle fondation collective dans le domaine du bel étage : **PensUnit**. Dès lors, le choix de la stratégie d'investissement sera pris collectivement par le Comité de caisse et non pas individuellement par l'assuré comme dans PensFlex. Pourquoi créons-nous cette fondation ? De plus en plus de clients souhaitent co-décider au niveau de la stratégie d'investissement avec un salaire dès CHF 84 600 (salaire maximum LPP) et non pas seulement dès CHF 126 900. Les exigences plus strictes ainsi que les modifications réglementaires sur les rachats qui ont été introduites pour les solutions de prévoyance 1e à partir du 1.10.2017, ont accéléré cette décision. En comparaison à PensFlex, la nouvelle fondation collective offre une plus grande variété d'investissements et n'est pas affectée par les règles plus strictes sur les rachats. Les indépendants et les contrats ayant moins d'assurés en profiteront.

**PensFlex**  
**Bilan 2013-2017**  
 Avoirs de prévoyance  
 en CHF millions



**PensFree et Independent**  
**Bilan 2013-2017**  
 Avoirs de prévoyance  
 en CHF millions



## PENSEXPERT : ETAT DES LIEUX DES PERFORMANCES

Toutes les fondations de PensExpert SA ont connu une croissance réjouissante en 2017. La très bonne année boursière a aussi contribué à ce résultat positif.

# Bilan positif pour 2017

### Fondation collective PensFlex

Les avoirs de prévoyance de la Fondation collective PensFlex ont enregistré une croissance d'environ CHF 223 mio en 2017. Au 31 décembre 2017, les quelques 3 100 assurés de PensFlex totalisent des avoirs de prévoyance pour CHF 1,711 mia (année précédente : CHF 1,488 mia).

**Calcul des rachats avec un taux d'intérêt de 2 % toujours valable jusqu'au 31.12.2019 !**

Comme vous le savez, le législateur a renforcé les règles concernant les rachats dans les solutions de prévoyance 1e depuis le 1.10.2017. Dans le futur, le taux d'intérêt actuel de 2 % ne pourra plus être pris en considération lors du calcul de la capacité de rachat maximale. Sans intérêt, les lacunes de prévoyance seront proportionnellement plus faibles. Après une demande de PensFlex, le groupe de travail de la Conférence suisse des impôts CSI a heureusement confirmé que la période transitoire ira jusqu'au 31.12.2019, et **les dispositions en matière de rachats plus strictes ne seront pas appliquées pendant cette période**. Ainsi, au cours des deux années fiscales 2018 et 2019, les assurés PensFlex pourront toujours bénéficier de capacités de rachat plus élevées.

### Fondation de libre passage PensFree

Une fois de plus, la Fondation de libre passage PensFree a enregistré une excellente croissance. En 2017, les avoirs de prévoyance ont augmenté de CHF 122 mio, pour atteindre, au 31.12.2017, le chiffre de CHF 1,248 mia (exercice précédent : CHF 1,126 mia).

### Fondation de libre passage Independent

Notre deuxième Fondation de libre passage Independent a fait encore plus fort. Ses avoirs de prévoyance ont augmenté de CHF 370 mio. A fin 2017, nos banques partenaires ont accumulé des fonds de prévoyance d'un montant total de CHF 1,458 mia (exercice précédent : CHF 1,088 mia).

La Fondation de libre passage Independent offre à ses clients non seulement une gestion exonérée d'impôts de leurs avoirs de prévoyance, mais aussi des solutions d'assurance en cas d'invalidité et de décès. De plus, ces prestations d'invalidité et de décès peuvent être assurées seules ou en combinaison. Le montant de la couverture d'assurance dépend de l'avoir de libre passage transféré.

### Fondation de prévoyance Pens3a

Les avoirs de prévoyance de Pens3a, Fondation domiciliée dans le canton de Schwyz, ont progressé de CHF 4 mio l'an dernier et s'élevait au 31.12.2017 à un peu plus de CHF 28 mio.

**PERFORMANCE AU 31.12.2017** Les investisseurs ne pouvaient pas s'attendre à une surperformance pour 2017. La surprise était d'autant plus grande en constatant l'excellente tenue du marché des actions. Les clients de PensExpert, dont la fortune de prévoyance a été entièrement investie l'année dernière, ont pu bénéficier des excellents résultats de ces investissements.

## Superbe année boursière 2017

### Types de gestion de portefeuille

Les avoirs de prévoyance gérés par les fondations de PensExpert SA peuvent être investis, selon les besoins des clients, soit dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune soit placés dans des fortunes mixtes conformes à la LPP. Ces portefeuilles mixtes peuvent

s'avérer être économiques et en même temps largement diversifiés, tout particulièrement pour les plus petits avoirs de prévoyance. Un autre avantage réside dans le fait que les fortunes mixtes respectent toujours les directives d'investissement légales. Dans le

cadre de la stratégie d'investissement choisie, les contributions d'épargne et les rachats volontaires peuvent être investis plus facilement. Vous trouverez ci-dessous le choix des différentes stratégies conformes à l'OPP2 :

### Stratégies de placement et comparaison de la performance au 31.12.2017

	Horizon de placement (années)	Performance 2017	Performance Ø 3 ans	Performance Ø 5 ans	Duration
<b>Profils de stratégies pures</b>					
AWI Obligations CHF Suisse <sup>1</sup>	3-5	0.1%	1.3%	1.7%	8.6
<b>Profils de stratégies orientées sur un benchmark</b>					
Swisscanto FP Avant LPP Portfolio 10 <sup>1</sup>	3-5	4.1%	2.6%	3.5%	8.0
Swisscanto FP Avant LPP Portfolio 25 <sup>1</sup>	6-9	7.0%	3.6%	5.1%	7.8
CSA 2 Mixta 25 <sup>1</sup>	6-9	6.1%	3.5%	4.6%	5.9
IST Mixta Optima 25 <sup>1</sup>	6-9	8.2%	4.8%	5.6%	5.0
IST Mixta Optima 35 <sup>1</sup>	10-12	9.7%	5.1%	6.2%	4.5
Swisscanto FP Avant LPP Portfolio 45 <sup>1</sup>	10-12	10.2%	4.6%	7.0%	7.7
CSA 2 Mixta 45 <sup>1</sup>	10-12	9.7%	4.9%	6.7%	5.7
<b>Profils de stratégies orientées sur un objectif</b>					
Reichmuth Alpin Classic <sup>2</sup>	6-9	8.7%	4.8%	4.6%	3.5
Reichmuth Alpin <sup>2</sup>	10-12	8.5%	4.3%	3.7%	3.2
UBS FP LPP-Target Risk 5% I-A1 <sup>1</sup>	6-9	6.3%	1.7%	3.5%	8.5
UBS FP LPP-Target Risk 7% I-A1 <sup>1</sup>	10-12	8.8%	2.2%	—	9.4
Frais de dépôt p.a. : <sup>1</sup> 0.2% <sup>2</sup> 0.1%					
Duration : durée moyenne des obligations					

### Et maintenant ?

La volatilité des marchés des actions a de nouveau augmenté sensiblement cette année. La menace d'une guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis est certainement l'une des raisons principales. En ce qui concerne la politique des taux d'intérêt en Europe, Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, semble vouloir maintenir sa stratégie de taux d'intérêt bas et ceci jusqu'à son départ en automne

2019. Par conséquent, la Banque nationale suisse aussi ne modifiera pas encore sa position à ce sujet.

Dans ce contexte, il est recommandé de maintenir des échéances à court terme dans le cadre des placements obligataires. Pour générer une bonne performance à long terme avec des investissements en actions, il est primordial d'opter pour un horizon temps d'investissement suffisamment

long et assorti de dividendes exonérés d'impôts. De plus, dans PensFlex et Pens3a, les contributions périodiques d'épargne annuelles aident à réduire les fluctuations de cours (méthode du coût moyen). C'est pour quoi, cela a du sens d'investir les versements annuels automatiquement dans le cadre de la stratégie choisie. Car, en règle générale, dans ce cas une approche tactique temporelle ne se justifierait pas ! **JO**

**INDEPENDENT : OFFRE D'ASSURANCE** Depuis quelques années, la Fondation de libre passage Independent propose aussi des prestations d'assurances. Selon le cycle de vie, les preneurs de prévoyance peuvent bénéficier de cette offre intéressante avec des primes très attractives. Notre conseiller **Jeremy Unterweger** répond aux questions suivantes.

## Couverture d'assurance personnalisée

**Garantie individuelle d'assurance pour tous les cycles de vie. Comment la prévoir lors d'une absence prolongée comme un congé sabbatique ? Est-ce que la conclusion d'une assurance LAA par convention ne suffirait-elle pas ?**

**Jeremy Unterweger :** Lors d'une cessation des rapports de travail, la prévoyance professionnelle prévoit seulement le maintien de la couverture d'assurance pendant le délai légal d'un mois. Naturellement, la conclusion d'une assurance par convention pour une durée maximale de 180 jours est certainement recommandable. Au contraire de l'assurance par convention qui propose uniquement des prestations en cas d'accident, la solution d'assurance offerte par Independent intègre un tarif mixte. Ce dernier couvre le risque suite à une maladie ou à un accident.

**Est-ce que la couverture d'assurance lors d'un congé sabbatique est valable pour le monde entier ? Et comment cela fonctionne en cas de domicile respectivement de lieu de travail à l'étranger ?**

Oui, la couverture d'assurance mondiale est octroyée pour un congé sabbatique. En cas de domicile définitif respectivement de lieu de travail à l'étranger, le preneur de prévoyance

peut aussi profiter de notre offre. Condition : le preneur de prévoyance doit avoir, avant le départ à l'étranger, été assuré au moins pendant trois ans sans interruption auprès de l'AVS/AI.

**Comment sont financées les primes de risque et pourquoi ces dernières sont en règle générale plus attractives que celles facturées pour une assurance-vie ?**

La prime de risque peut être facturée soit au preneur de prévoyance soit à l'employeur. Quant à la troisième option, le financement de la prime peut être effectué en débitant le capital de prévoyance. Contrairement aux assureurs-vie qui appliquent un tarif individuel, nous proposons un tarif collectif. C'est pourquoi, nos clients profitent de primes de risque très attractives.

**Lors de la prise d'une activité professionnelle indépendante, il n'existe aucune obligation de s'affilier à une caisse de pensions et le revenu au début de cette activité est souvent plus bas que celui perçu auprès du dernier employeur. Est-ce que le niveau du revenu a une influence sur les prestations assurables ?**

Ce qui est décisif pour la couverture d'assurance, c'est le montant de la

fortune de libre passage apportée et non le niveau du revenu. Au contraire d'une assurance de dommage très répandue, dans notre solution, nous appliquons le principe de l'assurance de somme. Ceci offre un avantage très clair au preneur de prévoyance, parce qu'en cas de sinistre aucune réduction de prestation ne sera appliquée.

**Dans quelles autres situations, l'offre de couverture d'assurance Independent se prête-t-elle encore ?**

Pause-bébé, formation continue et séjour de longue durée à l'étranger, déclenchent, en règle générale, un besoin de couverture d'assurance.



**Jeremy Unterweger** est conseiller à la clientèle de PensExpert SA à Zurich.

### La couverture d'assurance Independent

#### Rente d'invalidité

Maximum 30 % de l'avoir de libre passage

Maximum CHF 300'000 par année

#### Capital en cas de décès

Maximum 300 % de l'avoir de libre passage

Maximum CHF 5 millions

#### Remarques :

Délai d'attente 24 mois pour la rente d'invalidité

Exonération du paiement des primes après 3 mois pour la rente d'invalidité

**PLACEMENTS ET MARCHÉS** Dans une interview accordée à PensExpert, le Prof. Klaus W. Wellershoff réaffirme son optimisme au sujet des marchés boursiers. La diversification des placements est et demeure un facteur de succès important pour les investisseurs.

## La conjoncture continue d'être favorable aux marchés boursiers

**Monsieur Wellershoff, les marchés boursiers traditionnels peinent en ce moment à maintenir leurs niveaux records. Que pensez-vous des valorisations actuelles sur ces marchés ?**

Il est normal que les cours des placements fluctuent. Le niveau de fluctuation actuel n'a rien d'exceptionnel. En réalité, les cours des valeurs ont augmenté, en particulier en Suisse. La probabilité d'une nouvelle appréciation est relativement faible. En l'état actuel des choses, rien ne laisse présager une baisse non plus.

**Pourquoi restez-vous optimiste ?**

Le moteur le plus important des marchés boursiers est la conjoncture mondiale, qui continue d'évoluer de manière favorable et devrait encore s'accélérer au cours des deux prochains trimestres.

**N'êtes-vous pas préoccupé par les tensions dans la politique commerciale entre les Etats-Unis et la Chine ainsi que par le conflit armé au Proche-Orient ?**

Oui, effectivement. Les tendances protectionnistes du commerce mondial et les incertitudes croissantes concernant la sécurité de la propriété entravent l'économie basée sur la division du travail. Cela pèse en particulier sur la croissance tendancielle aux Etats-Unis et sur les perspectives des multinationales. Le Proche-Orient reste une région en crise, comme cela a aussi été le cas ces dernières années.

**Qu'en est-il de la hausse attendue des taux d'intérêt ?**

En dehors de l'Europe, l'inversion des taux d'intérêt a déjà commencé. Les taux d'intérêt sur les emprunts américains à dix ans ont doublé. En Suisse, cependant, nous restons bloqués. Cela s'explique en partie par la position extrême de la Banque nationale suisse.

**Que faut-il éviter dans ce contexte et quels sont vos conseils en matière de placement ?**

Les actions suisses sont relativement chères, tout comme les valeurs technologiques américaines. Les actions européennes sont plus défensives et ennuyeuses, mais plus attrayantes du point de vue de l'investissement. Les obligations manquent encore d'attrait. Il est préférable de détenir des fonds en espèces ou du marché monétaire plutôt que des obligations.

**Les placements à l'étranger doivent-ils être couverts par rapport au franc suisse ?**

A un niveau tout à fait normal. Il n'est pas nécessaire de s'inquiéter exagérément d'une nouvelle réévaluation du franc suisse. La seule exception pourrait concerner le dollar.

**Dans la situation actuelle, faut-il privilégier les stratégies de placement actives aux stratégies de placement passives à faible coût ?**

Pour les fonds de placement ou les gestionnaires d'actifs dont les rendements sont uniformément supérieurs à la moyenne, le facteur coût est secondaire. Malheureusement, seule une minorité d'entre eux dépasse régulièrement l'indice de référence. Et les investisseurs privés ne maîtrisent généralement pas assez bien la sélection de valeurs (stockpicking). Dans de nombreux cas, il est donc préférable d'assumer les risques de l'indice plutôt que les risques de sélection.

*Une diversification est plus importante que l'horizon de placement*

**Quel est le rôle de l'horizon temporel dans le choix de la stratégie de placement ?**

L'horizon temporel est moins important que ce que beaucoup pensent. Et prendre plus de risques pour obtenir un peu plus de rendement ne fonctionne pas toujours. Le timing n'est pas non plus idéal, car la capacité de prévision des investisseurs est inférieure à ce que l'on suppose généralement. Il est bien plus important de diversifier les placements entre différentes classes d'actifs, ainsi que selon les pays et les secteurs du marché. A long terme toutefois, mieux vaut équilibrer son investissement entre les différentes classes d'actifs.



**Klaus W. Wellershoff**

Professeur honoraire d'économie appliquée à l'Université de Saint-Gall et ancien économiste en chef d'UBS, Klaus W. Wellershoff est également président du conseil d'administration, CEO et Senior Client Partner de Wellershoff & Partners AG, cabinet de conseil spécialisé en macroéconomie et dans les marchés financiers.

**PRÉVOYANCE LOBBYING** L'Association prévoyance suisse (APS) représente les intérêts des institutions du pilier 3a, celles de libre passage et leurs clients. Le secrétaire général de l'APS, Emmanuel Ullmann, a répondu à quelques questions centrales.

## Pilier 3a : combler les lacunes

**Les institutions de libre passage et celles du pilier 3a existent déjà depuis longtemps. Cependant, l'APS n'existe que seulement depuis trois ans. Quel a été l'élément déclencheur à l'origine de cette création ?**

**Emmanuel Ullmann :** Nous avons constaté que toutes les fondations étaient confrontées aux mêmes problèmes, mais aucun échange n'avait lieu entre elles. Par conséquent, il s'est avéré nécessaire d'avoir un interlocuteur central pour dialoguer avec le législateur. Car l'ASIP ne soutient guère les fondations de libre passage et encore moins celles du pilier 3a. L'APS comble cette lacune. Par sa structure simple, les chemins de la communication sont courts. Donc nous pouvons réagir et agir très rapidement.

**Comme on le sait, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) essaie d'imposer toujours plus de règles et notamment dans le cadre des fondations de libre passage. Est-ce que l'APS essaie aussi d'empêcher de telles régulations et dans cette hypothèse où voyez-vous le besoin urgent d'agir ?**

L'un de nos objectifs est d'encourager la mise en place d'un système efficace. Nous nous opposons fermement à une surréglementation et privilégions le dialogue avec des exemples chiffrés, afin de trouver des conditions-cadres raisonnables. En ce moment, il y a certaines régulations en chantier. Nous remettons en cause la nécessité de certaines restrictions. Les régulations supplémentaires engendrent presque toujours des frais pour le preneur de prévoyance – cela ne doit pas être l'objectif à atteindre.

**Concernant le pilier 3a, vous préconisez la possibilité d'effectuer des rachats. Qu'entend-on exactement par là ?**

Environ 60 % des personnes actives possèdent un compte 3a. Cependant, depuis longtemps, pas toutes les personnes actives versent le montant annuel maximal.

Les raisons sont souvent dues aux possibilités financières réduites, un intérêt tardif pour la prévoyance ou des interruptions du salaire AVS. Dans tous ces cas, cela engendre une lacune dans le pilier 3a. Le système actuel ne prévoit pas une compensation ultérieure de cette lacune – et cela n'est pas optimal. Il ne s'agit pas d'opter pour une augmentation des cotisations, mais plutôt de combler des lacunes de contributions.

**Comment estimez-vous les chances que la politique accueille positivement cette idée ?**

Comme mentionné, nous n'exigeons aucune augmentation générale de cotisations. Pour les personnes, qui par moments, ont interrompu leur activité professionnelle peuvent toutefois, avec un rachat dans le pilier 3a, mettre en place plus tard une solide prévoyance retraite privée. Cela aurait aussi un impact positif sur la pauvreté à l'âge de la retraite. Une diminution de la pauvreté à l'âge de la retraite va aussi dans l'intérêt de l'Etat. Dans ce contexte, nous croyons que notre idée a de réelles chances d'être mise en place.



**Emmanuel Ullmann**  
est fondateur et secrétaire général de l'Association prévoyance suisse (APS).

## AGENDA

**PensFlex**  
Rapport d'activité 2017  
Envoi juin / juillet 2018  
Mise en ligne site Web juillet 2018

**PensFlex**  
Rachats facultatifs 2018  
En tout temps; mais au plus tard jusqu'à mi-décembre

**Pens3a**  
Cotisation annuelle 2018  
En tout temps; mais au plus tard jusqu'à mi-décembre

**PensCheck**  
Edition automne 2018  
Envoi première moitié de décembre 2018

**Prochain événement pour les clients et les partenaires**  
Lausanne : Lausanne Palace & Spa  
4 octobre 2018, de 10.00 h à 14.00 h

## CONTACT

**Head Office :**  
**Lucerne**  
PensExpert SA  
Kauffmannweg 16 CH-6003 Lucerne  
Tél. +41 41 226 15 15

**Offices :**  
**Bâle**  
PensExpert SA  
Steinenring 52 CH-4051 Bâle  
Tél. +41 61 226 30 20

**Lausanne**  
PensExpert SA  
Avenue de Rumine 33 CH-1005 Lausanne  
Tél. +41 21 331 22 11

**Saint-Gall**  
PensExpert SA  
Schmiedgasse 28 CH-9000 Saint-Gall  
Tél. +41 71 226 68 68

**Zurich**  
PensExpert SA  
Tödistrasse 63 CH-8002 Zurich  
Tél. +41 44 206 11 22

[info@pens-expert.ch](mailto:info@pens-expert.ch)  
[www.pens-expert.ch](http://www.pens-expert.ch)  
[pens-expert-blog.ch](http://pens-expert-blog.ch)

